



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

matériels

Question écrite n° 6584

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge M. le ministre du redressement productif sur la fusion entre EADS et BEA systems. La fusion entre le groupe français EADS et le groupe britannique BEA Systems pourrait aboutir à la création d'un *leader* mondial dans le secteur de l'aéronautique et de la défense. Selon les dernières informations sur le projet, le nouvel ensemble serait détenu à 60 % par les actionnaires d'EADS et à 40 % par ceux de BEA systems. La France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne auraient une "*golden share*" dans l'ensemble EADS-BEA. Le groupe européen verserait 200 millions de livres de dividende exceptionnel en cas de fusion avec le groupe britannique. Alors que les discussions sont toujours en cours, il souhaiterait connaître la place de l'État français dans les négociations et les implications d'une telle fusion pour les secteurs de l'aéronautique et de la défense français en termes d'emploi et de rayonnement économique.

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6584

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5486

Question retirée le : 2 février 2016 (Fin de mandat)